

Sous la direction de Pierre Després



Série *Travaux communs*

L'enseignement de la philosophie au cégep

Histoire et débats

Préface de Paul Inchauspé

Postface de Georges Leroux



L'enseignement de la philosophie
au cégep
HISTOIRE ET DÉBATS

L'enseignement
de la philosophie au cégep
HISTOIRE ET DÉBATS

Sous la direction de
Pierre Després



**Presses de
l'Université Laval**

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Nous remercions la Chaire « La philosophie dans le monde actuel » pour l'aide accordée à la publication de cet ouvrage.

Mise en page : In Situ inc.

Maquette de couverture : Laurie Patry

© Presses de l'Université Laval. Tous droits réservés.

Dépôt légal 2^e trimestre 2015

ISBN : 978-2-7637-2673-1

PDF : 9782763726748

Les Presses de l'Université Laval

www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

TABLE DES MATIÈRES *

| | |
|--|-------------|
| Remerciements | XII |
| Sigles | XIII |
| Préface. Grandeur et misère de l'enseignement de la philosophie au cégep | XV |
| <i>Paul Inchauspé</i> | |
| Introduction | 1 |
| La création des cégeps | 2 |
| La remise en question de l'institution collégiale | 3 |
| La remise en question de l'enseignement de la philosophie | 4 |
| Un ouvrage tourné vers l'avenir | 5 |
| Chapitre 1. Le rapport Parent, un changement de paradigme pour la philosophie | 11 |
| <i>Pierre Després</i> | |
| L'enseignement de la philosophie avant le rapport Parent | 12 |
| Le rapport Parent | 18 |
| • Mandat de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement | 19 |
| L'enseignement de la philosophie et le rapport Parent | 20 |
| • Conclusion d'une enquête sur l'enseignement de la philosophie dans les cours classiques (1966) | 24 |
| ■ Débat: la laïcité à l'époque du rapport Parent | 39 |
| Conclusion | 42 |
| Références bibliographiques | 42 |

* Dans la table des matières, • réfère à un document et ■ à un encadré.

| | |
|---|-----------|
| Chapitre 2. La philosophie collégiale en quête de son identité (1968-1978) | 45 |
| <i>Jean-Claude Simard</i> | |
| Une première escarmouche: le rapport Roquet | 47 |
| Un portrait essentiel: l'enquête Charbonneau-Lacharité-Vidricaire | 48 |
| ■ Débat: l'existence d'une philosophie québécoise | 50 |
| L'entrée en scène d'un puissant protagoniste | 52 |
| • Le devis du premier cours avant et après le travail de la Coordination provinciale | 54 |
| Le défi du pluralisme | 57 |
| Insertion sociale de la philosophie et radicalisme politique | 62 |
| Attaques frontales | 68 |
| • Extraits du rapport Nadeau | 71 |
| Durcissement des positions | 74 |
| La philosophie parle enfin d'une seule voix | 76 |
| Conclusion | 82 |
| Références bibliographiques | 84 |
| | |
| Chapitre 3. Habiletés intellectuelles et contenus minimaux communs: un programme national? (1978-1993) | 89 |
| <i>Jean-Claude Simard</i> | |
| Le poids de l'opinion publique | 90 |
| ■ Débat: l'attitude récurrente du Conseil supérieur de l'éducation | 93 |
| Un premier bilan philosophique | 98 |
| Le verdict gouvernemental | 100 |
| La réaction des philosophes... | 104 |
| • Extrait du mémoire conjoint de Philosophie au Collège et de la SPQ, présenté en commission parlementaire | 106 |
| ...et leurs nouvelles dispositions | 106 |

| | |
|--|-----|
| ■ Débat : l'abandon de la notion de formation fondamentale | 107 |
| États généraux de la philosophie et habiletés intellectuelles | 110 |
| ■ Débat : pour ou contre une gradation des habiletés intellectuelles ? | 115 |
| Philosophie collégiale et recherche | 116 |
| ■ Témoignage de Josiane Boulad-Ayoub | 120 |
| Conclusion | 121 |
| Références bibliographiques | 123 |
| Chapitre 4. Les mesures de renouveau : l'approche par compétences remise en question (1992-1997). | |
| <i>Jean-Guy Lacroix</i> | 129 |
| 1992-1993 : des années troubles pour la philosophie . . | 131 |
| Un rapport qui pointe la formation générale | 131 |
| Une menace directe pour la philosophie | 132 |
| La défense de la philosophie : orientation et dissension | 133 |
| La défense publique de la philosophie | 139 |
| 1993-1996 : la réforme et ses difficultés initiales | 141 |
| L'approche par compétences : un concept importé et controversé | 142 |
| Une implantation difficile | 147 |
| • La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial | 148 |
| Vers une réconciliation | 151 |
| • Premiers devis de philosophie suivant l'approche par compétences | 154 |
| ■ Témoignage d'André Carrier | 158 |
| Conclusion | 160 |
| Références bibliographiques | 160 |

| | |
|---|------------|
| Chapitre 5. Le jugement porté sur l'enseignement de la philosophie (1997-2004) | 163 |
| <i>Pierre Després et Murielle Villeneuve</i> | |
| La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial | 164 |
| • Les pouvoirs de l'assemblée départementale dans les cégeps (1995-1998). | 164 |
| L'évaluation de la formation générale | 166 |
| L'évaluation de la philosophie | 168 |
| • Les recommandations de la CEEC pour la discipline philosophie. | 171 |
| La Journée mondiale de la philosophie, novembre 2003 | 177 |
| De nouvelles ouvertures | 179 |
| • Extrait d'un document d'orientation du CEEP (juin 2005) | 179 |
| • Stages et programme de maîtrise à l'UQAM | 183 |
| Le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial (2004). | 185 |
| • Extrait du mémoire de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) | 187 |
| • Extrait du mémoire de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) | 188 |
| Conclusion | 189 |
| Références bibliographiques | 191 |
| | |
| Chapitre 6. La philosophie et le débat public (2004-2005). | 195 |
| <i>Katerine Deslauriers et Jean-Guy Lacroix</i> | |
| Une nouvelle cohorte d'enseignants. | 196 |
| • Répartition des enseignants du collégial selon le sexe et le statut, de 2005-2006 à 2009-2010 | 197 |
| Création d'une nouvelle association: la Nouvelle Alliance pour la philosophie au collège (NAPAC). | 199 |

| | |
|--|------------|
| ■ Fondation de la NAPAC, 2004 | 200 |
| Un départ en force | 200 |
| Assemblées régionales de philosophie | 202 |
| Le philosophe dans la Cité | 203 |
| Les cafés scientifiques | 203 |
| Les cafés philosophiques | 204 |
| La place de la réflexion et de l'écriture | 206 |
| Colloques disciplinaires et réaffirmation de la philosophie dans le réseau | 207 |
| L'évolution institutionnelle des cégeps | 208 |
| Pendant ce temps, les étudiants | 208 |
| Conclusion | 210 |
| Références bibliographiques | 211 |
| | |
| Chapitre 7. Éthique et culture religieuse : pistes pour un arrimage avec l'enseignement collégial de la philosophie (1999-2010) | 213 |
| <i>Benoît Mercier</i> | |
| Le processus de déconfessionnalisation et le programme ECR | 215 |
| L'évolution démographique et socioculturelle du Québec | 215 |
| La déconfessionnalisation des structures éducatives | 219 |
| • Le rapport Proulx | 220 |
| La déconfessionnalisation des programmes éducatifs | 221 |
| De la triple option au programme ECR | 222 |
| Des poursuites judiciaires | 225 |
| L'enseignement collégial de la philosophie et le programme ECR | 227 |
| • La philosophie pour enfants | 228 |
| L'éthique minimale du programme ECR | 230 |
| La réflexion éthique | 231 |

| | |
|--|------------|
| La culture religieuse | 235 |
| La pratique du dialogue | 241 |
| L'éducation à la citoyenneté | 244 |
| Conclusion | 246 |
| Références bibliographiques | 248 |
| Chapitre 8. Élaboration et mise en œuvre du profil de la formation générale (2005-2013) | 251 |
| <i>Pierre Després</i> | |
| Une formation générale en quête d'identité | 253 |
| Des débuts difficiles | 254 |
| Le projet d'un profil de la formation générale | 256 |
| • Le profil de la formation générale | 258 |
| L'actualisation des devis de philosophie | 259 |
| L'arrimage philosophie-ECR | 262 |
| Un profil soumis à la consultation | 264 |
| Les stratégies de révision | 267 |
| État des lieux de la philosophie au Québec (2013) | 269 |
| ■ Témoignage de Christian Nadeau | 271 |
| Conclusion | 272 |
| Références bibliographiques | 273 |
| Conclusion. Pour un humanisme vivant | 275 |
| Une histoire mouvementée | 275 |
| Une identité à quatre volets | 280 |
| La spécificité disciplinaire de la philosophie | 281 |
| Le caractère unique de la méthode philosophique | 285 |
| La philosophie institutionnalisée | 290 |
| Singularité culturelle de la philosophie | 304 |
| Références bibliographiques | 313 |

| | |
|--|------------|
| Postface. L'enseignement de la philosophie au cégep : enjeux démocratiques et perspectives d'avenir | 315 |
| <i>Georges Leroux</i> | |
| Les exigences de l'universalité | 322 |
| L'enracinement politique | 336 |
| Références bibliographiques | 348 |
| Bibliographie. | 353 |
| Documents officiels. | 353 |
| Études | 360 |
| Documents Web | 375 |

REMERCIEMENTS

Nous remercions Murielle Villeneuve pour sa lecture attentive et avisée de notre manuscrit à toutes les étapes de sa réalisation.

SIGLES

| | |
|--------------|---|
| ACFAS | Association francophone pour le savoir (auparavant Association canadienne-française pour l'avancement des sciences) |
| APPEC | Association des professeurs de philosophie de l'enseignement collégial |
| AQPC | Association québécoise de pédagogie collégiale |
| ARC | Association pour la recherche au collégial |
| ASSÉ | Association de solidarité syndicale étudiante |
| <i>BSPQ</i> | <i>Bulletin de la Société de philosophie du Québec</i> |
| CAR | Comité sur les affaires religieuses |
| CCTT | Centres collégiaux de transfert de technologie |
| CDPC | Coalition pour la défense de la philosophie au collégial |
| CEC | Certificat d'études collégiales |
| CEEC | Commission d'évaluation de l'enseignement collégial |
| CEEP | Comité des enseignants et enseignantes de philosophie |
| CEST | Commission de l'éthique en science et en technologie |
| CEST-J | CEST-Jeunesse Commission de l'éthique en science et en technologie volet jeunesse |
| CJPL | Commission jeunesse du Parti libéral |
| <i>CPCPP</i> | <i>Cahier pédagogique de la Coordination provinciale de la philosophie</i> |
| CPP | Coordination provinciale de philosophie |
| CPQ | Conseil du patronat du Québec |
| CREPUQ | Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec |
| CSC | Cour suprême du Canada |
| CSDM | Commission scolaire de Montréal |
| CSE | Conseil supérieur de l'éducation |

| | |
|------------|--|
| DGEC | Direction générale de l'enseignement collégial (aussi Direction de l'enseignement supérieur) |
| ECR | Éthique et culture religieuse |
| FAPUQ | Fédération des associations de professeurs des universités du Québec |
| FCAC | Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à l'action concertée |
| FCAR | Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche |
| FCSQ | Fédération des commissions scolaires du Québec |
| FNEEQ | Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec |
| GREPH | Groupe de recherche sur l'enseignement philosophique |
| HEC | Histoire et éducation à la citoyenneté |
| MELS | Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport |
| MEQ | Ministère de l'Éducation du Québec |
| MESRS | Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science |
| MESRST | Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie |
| MLF | Mouvement laïc de langue française |
| NAPAC | Nouvelle alliance pour la philosophie au collège |
| PAREA | Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage |
| PREC | Projet de règlement des études collégiales |
| REC | Règlement des études collégiales |
| <i>REP</i> | <i>Revue de l'enseignement de la philosophie</i> |
| SPQ | Société de philosophie du Québec |

Préface

GRANDEUR ET MISÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE AU CÉGEP

PAUL INCHAUSPÉ

Récemment, un rapport commandé par le ministère de l'Éducation sur l'enseignement collégial remettait en question la pertinence de l'enseignement de la philosophie pour les étudiants inscrits dans les programmes techniques du cégep. Encore une fois ! Ce livre-ci montre bien la grandeur et la misère de l'enseignement de la philosophie qui se donne au cégep. Grandeur parce que, malgré tout, il se perpétue ; misère parce qu'il lui faut, sans cesse, lutter pour continuer à exister. Mais, pour comprendre ce qui se passe là, il faut prendre du recul, regarder d'abord les choses d'un peu loin.

Le XVI^e siècle a vu une confrontation d'idées célèbres, celles d'Érasme et de Luther. L'homme possède-t-il le libre arbitre ? A-t-il la capacité de se construire ? La réponse différente qu'ils donneront à cette question servira à camper deux conceptions distinctes de la finalité de l'éducation, l'une libérale, l'autre utilitaire.

Pour Érasme, on ne naît pas homme, on le devient. Alors que les autres créatures se conforment à une essence préexistante, l'homme, grâce au libre arbitre, peut se donner à lui-même la figure qu'il choisit : ou la bestialité en restant dans l'ignorance,

ou l'humanisation en entrant dans la connaissance. Aussi l'éducation est nécessaire. Pour qu'ils puissent entrer en humanité, les enfants très tôt doivent être élevés dans un esprit libéral (*Declamatio de pueris statim ac liberaliter instituendū*). Pour ce faire, il faut leur offrir les savoirs qui les améliorent et les élèvent, ceux des humanités, notamment par l'étude des textes des anciens.

Proches pourtant l'un de l'autre, Érasme et Luther se séparent brutalement sur la question de la liberté de transformation qu'a ou non l'homme de lui-même. La publication du *Traité du libre arbitre* d'Érasme (*De libero arbitrio*) attire la réplique cinglante de Luther. Son traité du *serf-arbitre* (*De servo arbitrio*) montre que l'homme est l'esclave du péché; seule la volonté impénétrable de Dieu peut l'arracher à sa misère fondamentale. Aussi l'éducation ne peut-elle servir à la transformation et à l'amélioration de l'homme. Cela ne veut pas dire qu'elle ne soit pas nécessaire. Elle est nécessaire, et même nécessaire pour tous, mais c'est pour son utilité. Elle est nécessaire parce que la capacité de lecture est nécessaire pour que chacun puisse avoir accès directement à la lecture de la Bible et parce que le fonctionnement de la société demande des gens instruits.

Éducation libérale? Éducation utilitaire? Cette question posée par ce débat est présente en Occident depuis 500 ans. Une éducation libérale visant l'épanouissement de la personne par l'acquisition de savoirs et l'activité intellectuelle a été promue pour former des élites et longtemps une élite de garçons. Par contre, Luther, le premier, veut que se mette en place une éducation pour tous. Mais c'est pour son utilité. Quand les instances politiques veulent généraliser l'enseignement, c'est son utilité qu'ils évoquent, c'est pour assurer un meilleur développement de la société. Au point qu'une « éducation libérale pour tous » est un oxymoron. Les éléments de cette expression sont contradictoires, ou du moins leur conjonction exprime une utopie. Or, l'enseignement de la philosophie au cégep est un enseignement obligatoire pour tous les étudiants, qu'ils soient inscrits dans des

programmes pré-universitaires ou des programmes techniques. Pourtant, par sa nature, il relève d'une conception humaniste de l'éducation. Dans un univers gouverné par l'utilité, il est, par sa nature même, condamné à lutter pour continuer à exister.

* * *

En effet, qu'est la nature de cet enseignement tel qu'il est donné au cégep ? Il cherche à présenter le champ philosophique à l'étudiant et à l'y installer. C'est un champ qui donne de l'importance à la raison, à la recherche du sens, à la remise en cause des évidences, des normes établies, des préjugés. Comment procède-t-il pour atteindre cette fin ? a) L'étudiant est appelé à pratiquer la réflexion rationnelle patiente sur des sujets qui concernent la condition humaine en utilisant le langage à des fins théoriques et non seulement utilitaires. b) Pour nourrir sa réflexion, il est conduit à la lecture de textes d'œuvres philosophiques de la tradition. c) Pour enseigner, le professeur se met dans une situation de relation pédagogique, et non dans la situation extérieure d'un d'érudit spécialisé : ses interventions visent à soutenir l'expression organisée de la réflexion de l'étudiant.

C'est la conjonction de ces trois éléments qui caractérise l'enseignement de la philosophie au cégep. C'est un enseignement qui non seulement conduit à la réflexion, mais qui introduit aussi aux œuvres philosophiques. Ce n'est pas un cours chronologique d'histoire de la philosophie, comme il s'en donne en Italie (donné d'ailleurs par les professeurs d'histoire et non de philosophie) : les textes de la tradition philosophique évoqués viennent soutenir la réflexion. Ce n'est pas un cours de gymnastique intellectuelle dans lequel des exercices formels préparent à la dialectique : les concepts abstraits utilisés, l'argumentation pratiquée et la cohérence recherchée sont au service d'une réflexion sur des sujets qui concernent l'existence humaine. Dans ce cours, le professeur n'est pas seulement celui qui sait, il évite le dogmatisme autoritaire ou l'éclectisme sceptique, c'est son propre engagement dans

une réflexion personnelle qui éveille, puis entraîne, chez l'étudiant, le désir et le goût de la réflexion personnelle.

Dans mon quartier, il m'arrive de rencontrer un ancien de la première cohorte des étudiants de cégep. Il a fait une carrière de notaire. Presque chaque fois, il évoque les cours de philo de sa jeunesse et me dit : « Vous m'avez appris à penser. » Ou, ce qui me fait encore plus plaisir : « Dans votre cours, j'ai appris que je pouvais penser. » Des centaines de professeurs de philosophie reçoivent, en privé, un jour ou l'autre, de leurs anciens élèves, un témoignage analogue. Mais, comme une vitrine, deux exercices publics permettent à tout un chacun de se faire une idée de la nature et des effets recherchés par cet enseignement : ce sont le « Devoir de philosophie » et le concours *Philosopher*. La pleine page consacrée deux fois par mois, à l'initiative d'Antoine Robitaille, au « Devoir de philosophie » dans le journal *Le Devoir* illustre bien ce que vise cet enseignement : c'est en recourant aux idées ou aux théories d'un penseur que les auteurs décryptent une question d'actualité. Chaque année, le concours *Philosopher*, créé en 1988 par Pierre Cohen-Bacrie, illustre aussi les thèmes sur lesquels les élèves des cégeps sont conviés à penser. En 2001, ce fut : « Le développement technologique entraîne-t-il le bonheur de l'humanité ? » En 2002 : « La diversité culturelle et la conception universelle de l'homme sont-elles conciliables ? » En 2015, pour sa 26^e édition, le sujet, objet du concours, est : « Quel chemin trace le désir ? »

La vitrine dont dispose dans l'espace public ce type d'enseignement obligatoire de la philosophie pourrait faire croire qu'il bénéficie chez nous d'un soutien tel qu'il ne peut être remis en cause. Mais il n'en est rien. Ni la société ni l'écologie générale de notre système d'éducation ne valorisent, comme allant de soi, la réflexion et les savoirs désintéressés ou le maintien de la mémoire des sources de notre culture, ces deux éléments sans lesquels un tel enseignement n'a pas de sens. Il faut sans cesse se battre contre la pesanteur d'un système (responsables des